

Annexe 3 à l'ETAT N°1:

**Frais d'études et travaux réalisés par deux collectivités distinctes**  
(article 59 de la LFR pour 2004 codifié à l'article L 1615-2 du CGCT)

ETUDE préparatoire : OBJET et DATE de sa réalisation	MONTANT de l'étude TTC	TRAVAUX : collectivité REALISATRICE DATE et OBJET de leur réalisation	NOM et VISA de la collectivité réalisatrice des travaux	MONTANT des travaux seuls TTC
<u>TOTAL TTC:</u>				

Fait à ....., le .....

Cachet des 2 collectivités :